

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **21/08/2017 07h00**

Observations: **Samdi 19 août 2017**
Terminé

mise à jour :

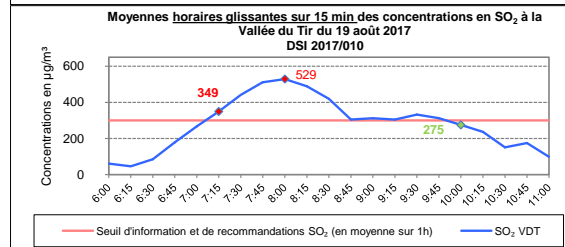
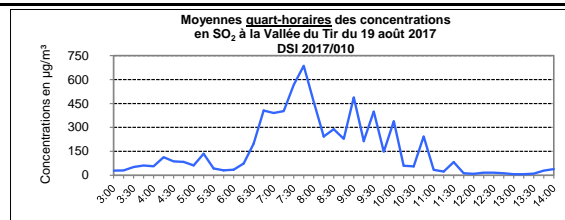
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées à partir de 6h30 samedi. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 07h15, avec une valeur de 349 µg/m³. La moyenne maximale a été atteinte à 08h00 avec une valeur de 529 µg/m³.

La valeur limite horaire, fixée à 350 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³] a également été atteinte.

Le dépassement s'est terminé à 10h00 avec une valeur de 275 µg/m³.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	349 µg/m ³ à 07h15
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	275 µg/m ³ à 10h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	3h
Maximum horaire (concentration - heure)	529 µg/m ³ en moyenne de 07h00 à 08h00
Moyenne journalière	84 µg/m ³ le 19/08/17



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts de 13 à 15 kt (rafales entre 21 et 28 kt) ont été orientés de secteurs nord-ouest à ouest/nord-ouest entre 07h00 et 10h00. A 11h00, les vents se sont renforcés et orientés ouest.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis la veille.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³** en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂, en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.net

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure